



Programme : accompagner en logement autonome les mineurs en situation complexe

Durée : 21 heures (3 jours)

Profils des stagiaires : Tout professionnel travaillant ou souhaitant travailler auprès d'adolescents en situation complexe

Prérequis : Aucun

Objectifs pédagogiques

- Développer un mode d'accompagnement spécifique à une population particulièrement fragile à travers une mise en responsabilité de ces mineurs.
- Recontextualiser la place des mineurs en situation complexe dans les dispositifs existants.
- Trouver la bonne approche pour établir ou rétablir une relation de confiance avec ces adolescents.
- Adapter les fonctionnements du service et ses règles de vie à la problématique des adolescents en situation complexe.

Contenu de la formation

Jour 1 (7 heures) :

- Rappel des missions de l'Aide Sociale à l'Enfance, du cadre juridique du placement administratif et judiciaire.
 - Les 8 missions de l'ASE : transposition dans la pratique
 - Comment éviter les missions imaginaires qui épuisent
 - Cadre administratif ou judiciaire : quelle différence dans la prise en charge quotidienne.
- Le cas particulier des adolescents en situation complexe ; trouver une définition commune à partir de regards croisés sur des histoires de vie, des parcours atypiques.
 - Définitions selon la psychologie, la sociologie, la philosophie
 - Une définition différente selon le champ d'action, protection de l'enfance, handicap, pédopsychiatrie, justice.
 - Elaboration d'une définition commune au groupe de formation
- La question de la rupture, fatalité ou logique de parcours ? Un mot sur l'accueil inconditionnel.
 - Des parcours chaotiques – incompréhension d'un placement mal expliqué – est-ce compréhensible, un placement ?
 - Des placements, déplacements, et autres tentatives d'accueil
 - Des jeunes que l'on n'écoute pas
 - De la rupture dans la rupture : est-ce bien nécessaire ?

- Et tout ça pour ça : fin de parcours, ou presque ! Obligation d'un accueil inconditionnel.

Jour 2 (7 heures) :

- Installation en logement autonome dès 16 ans : le contrat de confiance.
 - Les raisons de la mise en autonomie.
 - Faut-il récompenser un adolescent qui met tout en échec ?
 - Définition et cadre de la mise en autonomie d'un mineur.
 - Droits et contraintes d'un mineur en logement autonome.
 - L'accompagnement au quotidien, qui, comment, où, pourquoi ?
- Notion de danger, risque, responsabilité, distance, surinvestissement : quels positionnements pour les travailleurs sociaux, les cadres ?
 - Qui acte cette nouvelle forme de prise en charge ? La place des juges des enfants, du service gardien.
 - Autorité, permissivité, seuil de tolérance : des concepts à revoir au risque de s'épuiser.
 - Et quand ça dérape, qui est responsable ?
 - Les réponses face aux passages à l'acte : vers une posture éducative différente.
 - Le projet ou les projets : un concept à oublier ou à différer. La question de la temporalité et de la priorité.
 - Travailler auprès de jeunes en situation complexe, ou devoir accepter de perdre !
- Cadre de l'accompagnement, projet de service, livret d'accueil, règles de vie. Réflexion autour de l'adaptabilité des projets institutionnels à la problématique des personnes accueillies.
 - La place des jeunes concernés dans l'élaboration des documents obligatoires.
 - La question du cadre et du jeune : qui s'adapte à qui ?
 - Quels espaces de paroles pour les adolescents accompagnés ?
 - La sortie du dispositif : préparation, anticipation. Questionnements autour de l'échéance de la majorité.

Jour 3 (7 heures) :

- La place des parents dans la prise en charge.
 - La place des parents et de la famille élargie : un fondamental dans la prise en charge de ces jeunes.
 - Outils et méthodes pour un travail de proximité avec les parents.
 - Ne pas oublier l'environnement.
- Présentation d'un service mis en place par le formateur dans sa pratique de terrain et des outils développés.
 - Genèse de la création du service.
 - Exemple de prises en charge.
 - Bilan du service.
- Echanges d'expériences, mises en situation, création d'outils utiles à un accueil, de qualité de ces jeunes
 - La fiche parcours
 - La feuille de route – les invariants ou le référentiel d'interventions
 - Les relais – les répit
 - Et d'autres à coconstruire ensemble
 - Évaluation de la formation

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Stéphane Vilain anime cette formation avec l'objectif d'accompagner les professionnels de terrain dans leurs interventions au quotidien et d'améliorer leurs compétences pour y parvenir.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation dans le respect des mesures barrières.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques et pratiques.
- Etude de cas concrets, mise en situation
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questionnaire de positionnement envoyé 1 mois avant le début de la session
- Quizz proposé à chaque fin de demi-journée et mises en situation pour contrôle des acquis
- Formulaire de satisfaction écrite à chaud
- Questionnaire de satisfaction transmis à l'employeur
- Questionnaire transmis à distance de la formation pour évaluer les bénéfices de la formation et sa mise en œuvre dans la pratique.